



CANICULE : LA CGT EST INTERVENUE, MAIS LES QUESTIONS DE FOND DEMEURENT

Face à ce nouvel épisode caniculaire qui touche actuellement une grande partie du territoire, la CGT AFPA est intervenue [par courrier- le 22 juin](#) en fin de matinée auprès de la Direction Générale afin d'alerter sur les conditions de travail des salariés, des stagiaires et des publics accueillis dans nos centres.

Notre intervention portait, notamment sur :

- Des locaux insuffisamment rafraîchis ;
- Des ateliers particulièrement exposés aux fortes chaleurs ;
- L'absence ou l'insuffisance de points d'eau fraîche ;
- Les conditions de tenue des Journées Portes Ouvertes mercredi 24 juin ;
- Les risques encourus par les salarié-es et l'ensemble des publics accueillis lors des pics de chaleur.

Des mesures annoncées... après les alertes :

Suite à notre alerte, la Direction Générale a annoncé plusieurs mesures d'adaptation :

- Adaptation des horaires de travail ;
- Recours facilité au télétravail et développement du distanciel lorsque cela est possible, en fonction du métier ;
- Adaptation d'horaire pour les Journées Portes Ouvertes ;
- Rappel des consignes de prévention aux directions régionales et aux managers ;
- Prise en compte du risque chaleur dans l'organisation des activités.

Ces mesures étaient nécessaires... mais elles démontrent surtout que des adaptations importantes de l'organisation du travail sont possibles lorsque la situation l'exige.

La question des Journées portes ouvertes (JPO) reste posée

La CGT s'interroge sur le maintien des journées portes ouvertes alors que certaines régions sont placées en vigilance rouge (*) et que les pouvoirs publics recommandent de limiter les déplacements et l'exposition aux heures les plus chaudes, soit entre 11h et 21h (sources Ameli)

Certains CSEE ont officiellement demandé le report des JPO au regard des conditions climatiques exceptionnelles annoncées et des risques encourus par les salarié-es, les visiteurs et les stagiaires.

La décision de réduire les horaires des JPO à une demie journée confirme que les alertes des salariés et de leurs représentants étaient fondées.

Mais en quoi la tenue des JPO sur une ½ journée plutôt que sur une journée complète préserve les salarié-es de toutes expositions aux risques notamment dans les départements classés en vigilance rouge ?

() à l'heure où nous écrivons ce tract, la Normandie vient tout juste de rejoindre les autres régions en vigilance rouge*

Lorsque les pouvoirs publics prennent des mesures exceptionnelles pour protéger les personnes exposées aux fortes chaleurs, allant jusqu'à reporter les épreuves orales du Baccalauréat, pourquoi l'Afpa ne fait-elle pas de même ??

Pour la CGT, la santé et la sécurité des salarié-es, des stagiaires et des visiteurs doivent rester le premier critère de décision.

Le vrai sujet : l'anticipation

Depuis plusieurs années, les représentant-es CGT alertent sur les conséquences des fortes chaleurs dans les centres AFPA. Depuis plusieurs années, les mêmes difficultés remontent du terrain. Depuis plusieurs années, la CGT demande de véritables mesures de préventions des risques. Or, en 2026, la direction continue trop souvent à agir lorsque l'urgence est déjà là et donc à fonctionner en mode « pompier ».

Distribuer des bouteilles d'eau, aménager des horaires ou développer le télétravail est indispensable. Mais ces mesures interviennent lorsque le risque est déjà présent.

la CGT rappelle une nouvelle fois que la prévention consiste d'abord à ANTICIPER.

Le décret du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleuses et travailleurs contre les risques liés à la chaleur a d'ailleurs renforcé les obligations des employeurs en matière d'évaluation des risques et de prévention.

Pour la CGT, nous attendons encore des réponses :

- Quels centres restent aujourd'hui particulièrement exposés aux fortes chaleurs ?
- Quels investissements ont été réalisés pour adapter les bâtiments ?
- Quelles améliorations concrètes ont été apportées depuis les précédents épisodes caniculaires ?
- Quelles mesures pérennes seront mises en œuvre pour protéger durablement les salarié-es et les stagiaires ?

La CGT poursuivra ses interventions dans les centres, les CSE, les CSSCT et le CSEC afin que les fortes chaleurs soient enfin traitées comme ce qu'elles sont devenues : un risque professionnel prévisible, récurrent et durable.

La question n'est plus de savoir si une canicule surviendra.

La question est de savoir comment l'AFPA s'y prépare.

Montreuil, le 23 juin 2026